

OUTIL 10.1 : SUIVI DES EVOLUTIONS

Pérenniser le dispositif via le comité de pilotage

Une opération Stop Pub ne s'arrête pas à la rédaction du rapport. Le comité de pilotage doit rester actif pour suivre l'évolution :

- du taux d'équipement des boîtes aux lettres en autocollant Stop Pub ou équivalent,
- des attentes des citoyens et leur niveau de satisfaction,
- des anomalies,
- des démarches des partenaires : éco-communication, éco-conception...,
- des quantités d'INA imprimés,
- de la distribution (efficacité, ciblage),
- du territoire : nouveaux quartiers, nouvelles enseignes, ...
- etc.

Un contrat, une charte, ... pourra éventuellement officialiser l'engagement des différents partenaires dans la durée.

Pérenniser le dispositif par un dispositif minimum

Au delà du comité de pilotage, l'opération doit garder un socle de fonctionnement et de suivi allégé avec à minima :

- un service de mise à disposition des autocollants et/ou une information sur les moyens de s'en procurer,
- une communication régulière (dans le cadre d'une campagne de communication des déchets par exemple).

Evolution des comportements des citoyens

Au delà de la question des imprimés non adressés, une opération Stop Pub peut contribuer à modifier les comportements au quotidien des citoyens en faveur de la réduction des déchets et plus généralement de la protection de l'environnement. Bien sûr, cet impact détourné est très difficile à estimer. Une enquête sur les comportements peut toutefois permettre de distinguer les comportements de ceux qui apposent un autocollant Stop Pub ou équivalent des autres.